

COMMISSION PERMANENTE DELIBERANTE**REUNION DU MERCREDI 27 AVRIL 2022**

Le 27 avril 2022, à 16 heures 25, les membres de **la Commission Permanente**, dûment convoqués par **Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse**, se sont réunis sous un format délibérant dans l'hémicycle Jean-Paul de ROCCA SERRA.

Sont présents :

M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée de Corse,
Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-présidente de l'Assemblée de Corse,

Mmes et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE et Jean-Martin MONDOLONI.

Est présente par téléphone :

Mme Julia TIBERI.

Sont absents et représentés :

Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse, par M. Hyacinthe VANNI,

Mme Danielle ANTONINI par Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS,

Mme Véronique ARRIGHI par M. Romain COLONNA,

Mme Valérie BOZZI par Mme Christelle COMBETTE,

M. Laurent MARCANGELI par M. Jean-Martin MONDOLONI.

Assistent également à la réunion :

Mme Flora MATTEI, Conseillère exécutive, Présidente de l'Office des Transports de la Corse,

M. Julien PAOLINI, Conseiller exécutif, Président de l'Agence d'Aménagement Durable, d'Urbanisme et de l'Energie de la Corse.

Après avoir procédé à l'appel nominal, **M. VANNI** qui préside cette **Commission Permanente** en l'absence de **la Présidente MAUPERTUIS**, ouvre la séance.

M. VANNI informe les élus que le groupe **Un Soffiu Novu** a sollicité le renvoi en assemblée du rapport n° 99 relatif à la modification du tableau des effectifs de **la Collectivité de Corse**. Le groupe **Avanzemu** a formulé la même demande pour le dossier n° 105 concernant la convention relative au financement des centres d'immersion linguistique du Cismonte pour l'année scolaire 2021/2022.

M. PAOLINI indique que **le Conseil exécutif de Corse** émet un avis réservé s'agissant de la demande sur le rapport n° 99. Il rappelle qu'un dossier complet relatif à la gestion des ressources humaines portant sur une réorganisation globale sera présenté lors de la prochaine réunion de **la commission des Finances et de la Fiscalité**. Dans le cas d'espèce, il s'agit de gagner du temps. En revanche, il émet un avis favorable pour que le rapport n° 105 soit examiné en session.

M. MONDOLONI rappelle que son groupe souhaitait disposer d'une explication globale sur la gestion des effectifs. Il se déclare satisfait des éléments fournis par **le Conseiller exécutif** et retire la demande déposée par son groupe sur le rapport n° 99.

A l'issue de ces échanges, **M. VANNI** dit que seul le rapport n° 105 sera, en conséquence, débattu à **l'Assemblée de Corse**.

1- Rapport n° 099 portant modification des effectifs de la Collectivité de Corse

M. PAOLINI présente le rapport.

M. VANNI donne lecture du rapport de **la commission des Finances et de la Fiscalité**. Cette dernière a émis un avis favorable. Les groupes **Un Soffiu Novu**, **Core In Fronte** et **Avanzemu** n'ont pas participé au vote.

Intervient **M. BENEDETTI**.

M. PAOLINI et **le directeur général des services** apportent des éléments de réponse à l'intéressé. Un échange se tient entre ce dernier et **M. BENEDETTI**.

M. VANNI met le rapport aux voix.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

N'ont pas participé : Mmes et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Valérie BOZZI, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI et Jean-Martin MONDOLONI.

POUR : 10
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 5

2- Rapport n° 104 portant mise à disposition à titre gratuit d'un agent de la Collectivité de Corse auprès du Syndicat d'Energie de la Corse-du-Sud

M. BIANCUCCI, intéressé par ce dossier, quitte provisoirement l'hémicycle. Il ne participera ni au débat ni au vote.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

Le rapport de **la commission des Finances et de la Fiscalité** est lu par **M. VANNI**. La commission en cause a émis un avis favorable, les groupes **Un Soffiu Novu** et **Core In Fronte** n'ont pas participé au vote.

S'exprime **M. BENEDETTI**.

Le Conseiller exécutif répond.

M. VANNI sollicite le suffrage **des commissaires**.

Est absent : M. Jean BIANCUCCI.

Le rapport est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

S'est abstenu : M. Paul-Félix BENEDETTI.

POUR : 13

CONTRE : 0

ABS. : 1

NP : 0

3- Rapport n° 086 relatif au positionnement de la Collectivité de Corse sur l'appel à défis du ministère de la transformation et de la fonction publique

La présentation du rapport est effectuée par **M. PAOLINI**.

M. COLONNA lit le rapport de **la commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux**. Un avis favorable a été émis, le groupe **Un Soffiu Novu** n'a pas participé au vote.

Le rapport est mis aux voix.

Est absent : M. Jean BIANCUCCI.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

4- Rapport n° 087 portant organisation de la semaine "INGRANDA BE" en octobre 2022

M. PAOLINI rapporte.

Il est procédé à la lecture du rapport de **la commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux** par **M. COLONNA**. Celle-ci a émis un avis favorable, le groupe **Un Soffiu Novu** n'a pas participé au vote.

M. VANNI met aux voix le rapport.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

5- Rapport n° 110 relatif à l'avis de l'Assemblée de Corse sur les projets de décrets et arrêté encadrant l'activité autorisée de soins de traitement du cancer

M. VANNI invite **les commissaires** à se prononcer sur l'urgence.

5-1 Vote sur l'urgence

L'urgence est retenue à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

5-2 Vote sur le contenu du rapport

M. PAOLINI présente le rapport. Il propose d'émettre un avis favorable sur les projets de décrets et d'arrêté et donne lecture du courrier du secrétariat général pour les affaires de Corse.

Le rapport est mis aux voix.

La Commission Permanente émet un avis favorable.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

6- Rapport n° 089 concernant la modification de la convention pluriannuelle relative au financement des travaux électriques et numériques du SIEEP Cismonte (2018-2023)

M. PAOLINI rapporte.

Mme NIVAGGIONI lit le rapport de la commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. Cette dernière a formulé un avis favorable. Le groupe **Un Soffiu Novu** n'a pas participé au vote et le groupe **Core In Fronte** s'est abstenu.

Prendent la parole **MM. BENEDETTI** et **BIANCUCCI**.

Le Conseiller exécutif conclut.

Le rapport est mis aux voix par **M. VANNI**.

Il est adopté à la majorité absolue.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI et Hyacinthe VANNI.

A voté contre : M. Paul-Félix BENEDETTI.

N'a pas participé : Mme Julia TIBERI

POUR : 13

CONTRE : 1

ABS. : 0

NP : 1

7- Rapport n° 094 portant protocole transactionnel relatif au marché d'aménagement du carrefour de Casatorra – lot 1 "Génie civil"

La présentation du rapport est effectuée par **Mme MATTEI**.

Mme NIVAGGIONI donne lecture du rapport de **la commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement** qui a donné un avis favorable. Le groupe **Un Soffiu Novu** n'a pas participé au vote.

Le rapport de **la commission des Finances et de la Fiscalité** est lu par **M. VANNI**. La commission considérée a émis un avis favorable, les groupes **Un Soffiu Novu** et **Core In Fronte** n'ont pas participé au vote.

Interviennent **Mme** et **MM. BENEDETTI, VANNI, BIANCUCCI** et **CASANOVA-SERVAS**.

Mme MATTEI répond.

M. VANNI sollicite les suffrages **des commissaires**.

Le rapport est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Ont voté pour : **Mmes** et **MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI** et **Hyacinthe VANNI**.

S'est abstenu : **M. Paul-Félix BENEDETTI**.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 1
NP : 0

8- Rapport n° 095 portant lancement de la procédure d'établissement du plan d'alignement de la déviation de Prupia, commune de Vighjaneddu

Mme MATTEI rapporte.

L'avis de **la commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement** est lu par **Mme NIVAGGIONI**. Il est favorable.

Prend la parole **M. BENEDETTI**.

Mme MATTEI répond à l'intéressé.

M. VANNI met le rapport aux voix.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

9- Rapport n° 093 portant avenant n° 1 à la convention 2020-02-DP-RI du 27/08/20 relative aux modalités de mise en œuvre des activités réalisées par la Communauté de Communes de la Costa Verde dans le cadre du projet Racine

Mme MATTEI présente le rapport.

La lecture du rapport de **la commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux** est faite par **M. COLONNA**. Celle-ci a émis un avis favorable, le groupe **Un Soffiu Novu** n'a pas participé au vote.

Il est procédé à la lecture du rapport de **la commission des Finances et de la Fiscalité** par **M. VANNI**. La commission considérée a émis un avis favorable.

Le rapport est mis aux voix.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI,

Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

10- Rapport n° 096 portant avenant n° 1 à la convention 2020-03-DP-RI du 27/08/20 relative aux modalités de mise en œuvre des activités réalisées par la Communauté de Communes de la Costa Verde dans le cadre du projet Itinera Romentica +

Le rapport est présenté par **Mme MATTEI.**

M. COLONNA donne lecture du rapport de **la commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux.** Un avis favorable a été émis. Le groupe **Un Soffiu Novu** n'a pas participé au vote.

M. VANNI indique que **la commission des Finances et de la Fiscalité** a délivré un avis favorable.

M. VANNI met le document aux voix.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

11- Rapport n° 097 portant avenant n° 1 à la convention 2020-01-DP-RI du 27/08/20 relative aux modalités de mise en œuvre des activités réalisées par la Communauté de Communes de l'Alta Rocca dans le cadre du projet Itinera Romantica +

La présentation du rapport est faite par **Mme MATTEI**.

M. COLONNA lit le rapport de la commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux. Celle-ci a émis un avis favorable. Le groupe **Un Soffiu Novu** n'a pas participé au vote.

M. VANNI précise que la commission des Finances et de la Fiscalité a émis pour sa part un avis favorable.

Le rapport est mis aux voix par **le président de séance**.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

12- Rapport n° 103 relatif à l'avis sur le projet de construction d'un parc éolien comprenant 11 aérogénérateurs aux lieux-dits Marzulinu et Bocca d'Azzone sur la commune de Calinzana.

M. PAOLINI procède à la présentation du rapport. Il précise que le **Conseil exécutif** a délivré un avis défavorable concernant ce projet.

La commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement dont **Mme NIVAGGIONI** lit le rapport, a émis un avis identique à celui du **Conseil**

exécutif. Les groupes **Avenzemu et Un Soffiu Novu** n'ont pas participé au vote et le groupe **Core In Fronte** s'est abstenu.

Le groupe Un Soffiu a déposé l'amendement suivant qui porte sur la délibération :

1. Rajouter un considérant ainsi rédigé : « *CONSIDERANT les objectifs ambitieux fixés lors du dernier débat sur la PPE en avril 2021, avec pour objectifs l'autonomie énergétique, 100% ENR, d'ici 2050, et une augmentation de 170% de la production d'ENR d'ici 2027, dont le triplement du parc éolien insulaire* ».
2. L'article premier approuvant le rapport de l'exécutif est supprimé.
3. A l'article 2, le mot « *défavorable* » est remplacé par le mot « *favorable* ».
4. La numérotation des articles de la délibération est adaptée en conséquence.

Prendent la parole **Mmes et MM. MONDOLONI** (à deux reprises), **TIBERI, BENEDETTI, BIANCUCCI, NIVAGGIONI et VANNI**.

M. MONDOLONI présente son amendement.

M. PAOLINI répond aux intéressés. Concernant l'amendement de **Un Soffiu Novu**, il souligne que **le Conseil exécutif** émet un avis défavorable.

12-1 Vote de l'amendement

Le Vice-président VANNI met l'amendement aux voix.

Il est rejeté à la majorité absolue.

Ont voté pour : **Mmes et MM. Valérie BOZZI, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI et Jean-Martin MONDOLONI.**

Ont voté contre : **Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène**

CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

S'est abstenu : M. Paul-Félix BENEDETTI.

**POUR : 4
CONTRE : 10
ABS. : 1
NP : 0**

12-1 Vote du rapport

M. VANNI sollicite l'avis **des commissaires** sur le rapport.

Un avis défavorable est émis à la majorité absolue.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

Ont voté contre : Mmes et MM. Valérie BOZZI, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI et Jean-Martin MONDOLONI.

S'est abstenu : M. Paul-Félix BENEDETTI.

13- Rapport n° 111 portant ratification du règlement intérieur de l'Assemblea di a Giuventù (mandature 2021/2023)

M. VANNI rappelle que **la Présidente de l'Assemblée de Corse** a demandé à ce que le rapport considéré initialement inscrit à l'ordre du jour de la session des 28 et 29 avril 2022, soit examiné par **la Commission Permanente**.

Il présente le rapport et le met aux voix.

Sont absents : MM. Laurent MARCANGELI et Jean-Martin MONDOLONI.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 13

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

Il est 18 heures 52 et **M. VANNI** en sa qualité de président de séance, lève la réunion.

Fait à Ajaccio, le 27 avril 2022